



IL VOUS RESTE UNE SEMAINE POUR PARTICIPER À LA COLLECTE DE DONNÉES !

Vous avez reçu une infolettre contenant votre code unique vous permettant de répondre aux questions ouvertes qui ont pour but de faire émerger les préoccupations, les besoins et les priorités des membres en vue des prochaines négociations. C'est la base des demandes syndicales à venir, il est donc très important d'y participer. Dix minutes suffisent !

Pour vous donner plus de détails sur les prochaines étapes de la négociation et répondre aux questions que vous pourriez avoir sur la collecte, nous vous invitons à prendre part avec votre équipe à une des deux rencontres Zoom, prévues **le lundi 21 septembre à 11 h 45 ou à 12 h 45**.



Si vous ne trouvez plus votre code, vous pouvez communiquer avec nous à communications@alliancesdesprofs.qc.ca.

Au plaisir de vous y voir !

● Catherine Beauvais-St-Pierre, présidente

VOTRE ÉQUIPE

Au secrétariat de l'Alliance, une trentaine de personnes travaillent pour les quelque 10 000 membres. Nous vous présentons cette semaine l'ensemble des conseillères, des conseillers et du personnel de soutien responsables des services aux membres. Consultez régulièrement le site Web de l'Alliance, qui contient une foule de documents pouvant vous aider, notamment les savoirs essentiels et les fiches syndicales.

Photos MADOC / Mario Jean et Alliance

Quel que soit votre problème, **Martine Lauzon**, réceptionniste, acheminera votre appel à la personne disponible qui pourra répondre à vos questions.



BIS^e

05

SERVICES AUX MEMBRES



Chantal Forcier : droits parentaux, éducation des adultes, retraits préventifs, négociation nationale.

Coordination du Service aux membres, conjointement avec Jean-François Audet.

Caroline Brodeur :

rémunération, santé-sécurité au travail, harcèlement et mesures disciplinaires au

secondaire, antécédents judiciaires, assurances non liées à l'invalidité, assurance-emploi, laïcité et Centre Académique Fournier.



Sébastien Bergeron : budget dans les établissements, EHDAA, École Peter Hall.

Marc Larouche :

assurances collectives liées à l'invalidité, invalidité incluant les assurances collectives, demandes de congé sans solde ou à traitement différé.



Michèle Jeantime, secrétaire, assiste Sébastien Bergeron et Marc Larouche.



Sarah Archambault : tâche des titulaires et des spécialistes du préscolaire et du primaire, CNESST (accidents de travail et maladies professionnelles), fêtes religieuses.



Isabelle Laporte, secrétaire, assiste Chantal Forcier, Caroline Brodeur et Sarah Archambault.



Jean-François Audet : tâche au secondaire, perfectionnement, représentant de l'Alliance aux comités FAE (CIACC et

Vincent Hamel

Davignon : stagiaires, pédagogie, normes et modalités d'évaluation, formation professionnelle et négociation nationale.



Frédéric Pilon : affectation-mutation, calcul de l'ancienneté et de l'expérience pour les permanentes à la FGJ, gestion des griefs et harcèlement au primaire.

Leslie Lemberger :

profs à statut précaire de la FGJ, scolarité, qualification légale et insertion professionnelle.

Responsable des relations de travail avec le CSSDM.



Mélissa Comtois, secrétaire, assiste Jean-François Audet et Vincent Hamel Davignon.



Isabelle Staniulis : retraite, accueil, mesures disciplinaires au primaire, assurances liées à la retraite. Responsable des relations de travail avec le CSSDM.



Magalie Dufresne : assiste Isabelle Staniulis.

Soizic Bougeard, secrétaire, assiste Frédéric Pilon et Leslie Lemberger.



INSERTION PROFESSIONNELLE ENSEIGNANTE : IL FAUT DU TEMPS !

Lors de la première rencontre de la Table IPE-Alliance de cette année, un bilan de l'année 2025-2026 a été présenté. Un important constat ne doit pas passer sous silence : la charge de travail élevée des mentor·e·s et des mentoré·e·s limite la qualité et la fréquence des échanges. En somme, le temps manque et les libérations sont insuffisantes. Les parties syndicale et patronale reconnaissent que le mentorat est une mesure de soutien importante dans l'insertion professionnelle enseignante (IPE). C'est pourquoi du temps doit être reconnu dans les autres tâches professionnelles (ATP) pour les enseignant·e·s admissibles au programme IPE de tous les secteurs dans leurs cinq premières années en enseignement au Centre de services scolaire de Montréal :

- 1^{re} et 2^e année : 12 h à 15 h annuellement ;
- 3^e à 5^e année : 9 h à 12 h annuellement.

Pour les enseignants·e·s mentor·e·s de tous les secteurs et les profs accompagnatrices et accompagnateurs à la formation professionnelle (FP), un

minimum de 9 h à 12 h est conseillé et les directions sont encouragées à bonifier ce temps selon le nombre de jumelages.

La partie patronale a d'ailleurs réaffirmé que les heures en ATP permettaient de reconnaître que le jumelage nécessite un investissement de temps. Pour les rencontres formelles et planifiées avec une intention précise, la libération ou la rémunération pour du travail en sus est possible avec l'approbation écrite préalable de la direction, selon les balises de la convention collective en vigueur et des encadrements émis par le programme.

Bref, faites entendre vos besoins en temps lors de la confection de la tâche annuelle et contactez-nous si vous rencontrez des obstacles.



● **Amélie Piché Richard, vice-présidente**
Leslie Lemberger, conseillère

FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS À STATUT PRÉCAIRE — INSCRIT·E·S OU NON SUR LA LISTE DE PRIORITÉ

— FGJ

Selon les dispositions prévues à la *Convention collective locale*, une mise à jour de la liste de priorité aura lieu en octobre. Les enseignantes et enseignants à statut précaire admissibles recevront sous peu du Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) la confirmation de leur inscription. Les enseignant·e·s à statut précaire **qui ne sont pas inscrit·e·s** sur la liste de priorité et celles et ceux qui y sont **nouvellement inscrit·e·s** recevront de l'Alliance, au début de la semaine prochaine, une infolettre appropriée à leur situation, c'est-à-dire selon qu'elles ou ils sont nouvellement inscrit·e·s à la liste de priorité ou qu'elles ou ils n'y sont pas inscrit·e·s.

Les personnes **qui ne sont pas inscrites** sur la liste de priorité provisoire qui sera publiée sur SAI le 30 septembre 2026 et qui croient avoir le droit d'y accéder pourront, selon les modalités exposées dans l'infolettre, contester leur non-inscription à la liste. Deux motifs de contestation sont possibles, soit en raison du nombre de jours atteints, soit en raison de la présence au dossier d'une évaluation qui n'est pas positive (une évaluation positive exige

d'avoir obtenu une note globale de 75 % et plus et une note de 80 % et plus en gestion de classe).

N.B. : Dans certains cas, ces deux motifs peuvent être présents.

Toute personne qui n'aurait pas reçu cette infolettre pourra joindre Mme Soizic Bougeard, à l'adresse travail@alliancesdesprofs.qc.ca, afin qu'elle puisse vous la faire parvenir.

INVITATION À UNE RENCONTRE D'INFORMATION VIRTUELLE

- **Pour les personnes non inscrites sur la liste :** rencontre qui porte sur les conditions d'accès à la liste de priorité et l'octroi des affectations via les bassins.
Mercredi 7 octobre, de 17 h à 19 h sur la plateforme numérique Zoom. Vous devez vous inscrire, via le lien prévu à cet effet, dans l'infolettre que nous vous ferons parvenir en début de semaine prochaine.
- **Pour les personnes nouvellement inscrites sur la liste :** rencontre qui porte sur le fonctionnement de la liste de priorité et l'octroi des affectations.
Mardi 13 octobre, de 17 h 30 à 19 h 30 sur la plateforme numérique Zoom. Vous

devez vous inscrire, via le lien prévu à cet effet, dans l'infolettre que nous vous ferons parvenir en début de semaine prochaine.

Puisque chacune de ces rencontres est d'une durée d'environ deux heures, vous comprendrez qu'il nous est impossible de transmettre individuellement par téléphone ou par courriel l'ensemble des informations qui y seront abordées. Il est donc important d'y participer. Nous pourrions cependant répondre par téléphone à certaines questions si elles portent sur des situations particulières, après les rencontres.

Dans le cas des personnes non inscrites à la liste de priorité, **aucun dossier ne sera étudié par téléphone.** Elles devront remplir le formulaire de contestation (qui sera disponible sur le site de l'Alliance en début de semaine prochaine) **au plus tard à 16 h le vendredi 9 octobre 2026.** À défaut de respecter ce délai, votre contestation ne sera pas recevable, c'est-à-dire qu'elle ne pourra pas être prise en compte.

Le CSSDM impose des délais fermes pour déposer les contestations. Nous en appelons donc à la diligence de toutes et de tous.



● **Leslie Lemberger, conseillère**

DÉBAT ORGANISÉ PAR LA FÉDÉRATION DES MAISONS D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES

À quelques jours des élections provinciales de 2026, la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes (FMHF) organise un débat qui réunira cinq candidates et candidats représentant les partis politiques pour discuter d'enjeux incontournables : féminicides, prévention de la violence, accès au logement, pauvreté, santé, justice, services publics et inclusion des femmes les plus vulnérables. En observant les données en lien avec les féminicides au Québec, il est nécessaire de questionner le futur gouvernement afin de savoir comment il compte bâtir un Québec plus sécuritaire pour les femmes et les enfants victimes de violence.

Ce sera Émilie Nicolas, conférencière invitée au Réseau des femmes de la FAE en avril dernier, qui animera ce débat **le jeudi 24 septembre de 19 h à 21 h** sur Zoom. Voici le lien pour vous inscrire et écouter ce débat sur la lutte aux violences faites aux femmes:



https://us02web.zoom.us/webinar/register/WN_y4EONmxCTvatwmQRNs_fbA

● **Shuka Gadbois, personne-ressource**

ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DANS PLUS D'UN ÉTABLISSEMENT

Vous êtes assigné-e-s à plus d'un établissement ? Des particularités s'appliquent à votre tâche !

Après vous avoir consulté-e-s, au plus tard le 15 octobre, la direction de l'école d'appartenance détermine en coordination avec la direction de l'autre école :

1. les heures de la semaine régulière de travail et les lieux assignés ;
2. le moment et le lieu où se tiennent les rencontres de parents ;
3. le moment et le lieu où se tiennent les rencontres collectives ;
4. le moment et le lieu où se tiennent les journées pédagogiques.

Dans ce contexte, vous n'êtes pas tenu-e-s de prendre part à plus de rencontres ou plus de journées pédagogiques qu'une ou un prof assigné-e à un seul établissement.

Si vous devez en plus vous déplacer dans la même journée entre deux établissements assignés :

- du temps de déplacement doit être reconnu à votre tâche (ATP assignées) ;
- votre période de repas doit être respectée ;
- votre temps de surveillance collective de la journée doit être crédité dans votre tâche éducative et vous devez en être dispensé.

Également, vous avez alors le droit de réclamer vos frais de déplacement selon la politique en vigueur en remplissant le formulaire prévu à cet effet (informez-vous auprès de votre direction).



Ces dispositions s'appliquent à toutes les enseignantes et à tous les enseignants assigné-e-s à plus d'un établissement, qu'elles ou ils soient spécialistes ou non.

● **Sarah Archambault, conseillère**

FORMATION SYNDICALE

FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES — EREHDAA — COMITÉ-ÉCOLE



Cette session s'adresse tant aux enseignantes et enseignants intéressé-e-s par le fonctionnement du Comité-école pour les élèves à risque et les élèves handicapé-e-s ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage qu'à celles et ceux qui y siègent. Elle vise à définir leur rôle ainsi que le mandat et la composition de ce comité, tout en outillant les membres pour la collecte des besoins.

La session de formation, avec libération syndicale, se tiendra **le mardi 13 octobre 2026 de 9 h 30 à 15 h 30**, aux bureaux de l'Alliance. Un dîner sera servi sur place.

Pour permettre la libération des participantes et participants, les inscriptions doivent être transmises **avant 15 h le vendredi 2 octobre 2026**, en utilisant ce [formulaire](#).



● **Marie Contant, vice-présidente**
Sébastien Bergeron, conseiller

RAPPELS LE CLP, UN COMITÉ SYNDICAL

Cette session de formation se tiendra **le mardi 6 octobre 2026 de 9 h 30 à 15 h 30**, aux bureaux de l'Alliance. Un dîner sera servi sur place.

Pour permettre la libération des participantes et participants, les inscriptions doivent être transmises **avant 15 h le vendredi 25 septembre 2026**, en utilisant ce [formulaire](#).



● **Éric Girard, vice-président**
Jean-François Audet, conseiller

CPEPE — SECTEUR EDA



Cette formation donnée uniquement pour les membres de l'éducation des adultes se tiendra **le mercredi 7 octobre 2026 de 13 h à 15 h 30**, aux bureaux de l'Alliance. Un dîner sera servi sur place à compter de midi.

Pour permettre la libération des participantes et participants, les inscriptions doivent être transmises **avant 15 h le vendredi 25 septembre 2026**, en utilisant ce [formulaire](#).



● **Patrick Trotter, vice-président**
Chantal Forcier, conseillère

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIVITÉS DE FORMATION, VEUILLEZ CONTACTER MELISSA HERNANDEZ PAR COURRIEL : formation@allianceprofs.qc.ca.

METTRE UN PEU DE PEP DANS LA SPEP !



Le 8 octobre, durant la semaine qui suit celle pour l'école publique, l'Alliance organise un 5 à 7 « quiz » avec comme invité nul autre que le porte-parole de l'événement : l'auteur Simon Boulerice. Questions musicales, cocasses, littéraires, historiques,

culturelles : il y en aura pour tous les goûts ! Un seul point en commun : l'école publique. Des boissons et des grignotines seront aussi servies durant l'activité festive.

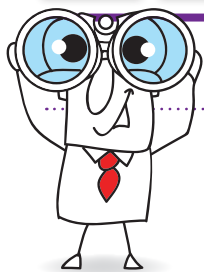
Inscrivez-vous en équipe (qui seraient formées de 4 ou 5 personnes maximum) en remplissant ce [formulaire](#) avant le mercredi 30 septembre, 15h, et profitez de cette occasion pour faire connaître l'Alliance et la Semaine pour l'école publique à des collègues et ami-e-s ! Vous êtes seul-e-s, en duo ou en trio ? Aucun problème, nous pourrions vous jumeler à d'autres collègues.

Amatrices et amateurs de jeu-questionnaire ou tout simplement de 5 à 7, nous vous y attendons !

L'événement se tiendra de 16 h à 19 h 30, à l'Église Notre-Dame-des-Hongrois (90, rue Guizot O, Montréal, Québec, H2P 1L4). Le « quiz » débutera à 17 h 15.



● Catherine Beauvais-St-Pierre, présidente
Amélie Piché Richard, vice-présidente



APPELS DE CANDIDATURES

COMITÉ DE FINANCES

L'Alliance fait un appel de candidatures auprès de toutes les enseignantes et tous les enseignants afin de pourvoir un poste régulier au Comité de finances de l'Alliance pour le mandat 2024-2027.

Le mandat du Comité de finances est d'assurer le contrôle et la vérification du mandat d'administration confié au Conseil d'administration et à l'appareil de gestion. Il fait rapport de ses travaux à l'Assemblée des personnes déléguées et au Conseil d'administration. Il a comme principales fonctions d'examiner le projet de budget à être soumis à l'Assemblée des personnes déléguées, d'examiner les états financiers et de vérifier si la gestion des fonds est conforme à leurs objectifs.

Il est formé de cinq membres en règle et de deux substituts, en plus de la personne élue au secrétariat et à la trésorerie de l'Alliance.



Les membres intéressé-e-s doivent remplir ce [formulaire](#) avant 15 h le vendredi 2 octobre.

● Élyse Bourbeau, secrétaire-trésorière

APD DU 9 SEPTEMBRE

ÉLECTION D'UNE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lors de la première Assemblée des personnes déléguées, il y a eu la présentation des candidates et des candidats au poste de 6^e vice-présidence, dont les résultats ont été dévoilés par infolettre le vendredi 11 septembre. **Valérie Barsalou** entre en poste comme membre du Conseil d'administration ce lundi 21 septembre.

REVENDEICATIONS EN ENVIRONNEMENT

Considérant l'urgence climatique, l'impact qu'elle a sur les établissements scolaires et les conditions d'apprentissage et d'enseignement en milieu urbain et défavorisé, l'Alliance considère que les employeurs doivent prendre des engagements concrets pour prendre part à une transition écologique et juste et que ces engagements peuvent être obtenus par la négociation des travailleuses et travailleurs. Dans le cadre de son mandat, soit la sauvegarde et le développement des intérêts économiques, sociaux et professionnels de ses membres, le Conseil d'administration de l'Alliance a proposé aux personnes déléguées de mandater la délégation du Conseil fédératif de négociation (CFN) pour proposer que la consultation préparatoire de la FAE pour le cahier de demandes interroge les membres sur la possibilité d'intégrer des demandes environnementales, notamment en lien avec la chaleur dans les écoles, la qualité de l'air et de l'eau, ainsi que le transport actif et collectif. Cette proposition a été adoptée à la majorité.

[Consulter les décisions de l'APD.](#)



RAPPELS

COMITÉ D'ÉLECTION

L'Alliance fait un appel de candidatures auprès de toutes les enseignantes et tous les enseignants afin de pourvoir un poste régulier et deux postes de substituts au Comité d'élection de l'Alliance.

Le Comité d'élection se compose de neuf membres et de deux substituts. Ses attributions sont d'organiser l'élection des membres du Conseil d'administration ainsi que d'organiser tout référendum selon les modalités prescrites par les statuts. Le comité sera notamment responsable d'organiser l'élection triennale prévue le printemps prochain.



Les membres intéressé-e-s doivent remplir ce [formulaire](#) avant 15 h le vendredi 25 septembre. Merci de votre engagement !

● Alexis Richard, conseiller

COMITÉ SASAF CSSDM 2026-2028

L'Alliance est à la recherche de deux enseignantes ou enseignants du champ 20 pour participer aux rencontres du comité SASAF pour un mandat de deux ans (2026-2028). Les membres intéressé-e-s doivent faire parvenir leur candidature avant 15 h le vendredi 25 septembre 2026, en remplissant ce [formulaire](#).



● Shuka Gadbois, personne-ressource

